



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'immobilier de l'État

Direction interministérielle de la transformation publique

Direction de l'immobilier de l'État

Affaire suivie par Magali Clément
Sous-direction Stratégie et expertises
de l'immobilier de l'État
magali.clement@dgfip.finances.gouv.fr
01 53 18 97 59
Réf : 2022-04-1882

Paris, le 19 avril 2022

Le directeur de l'immobilier de l'État

Le délégué interministériel à la
transformation publique

à

Mesdames et Messieurs les SG des
ministères,
Mesdames et Messieurs les Préfets de
région

**Direction interministérielle
de la transformation publique**

Affaire suivie par Karim BEDDEK
Karim.beddek@modernisation.gouv.fr
01 71 21 11 82
Réf : DITP/2022/04/2157

Objet : Appel à projets portant sur les nouveaux espaces de travail et les projets de transformation managériale

Pièce jointe : cahier des charges de l'appel à projets

Le développement du télétravail, le besoin accru de coopération dans et entre les services, la nécessité de renforcer le collectif et l'enjeu d'attractivité des administrations publiques rendent nécessaires de repenser les modalités d'organisation du travail.

Cette transformation s'appuie sur des stratégies managériales volontaristes et sur l'adéquation des lieux de travail aux nouveaux usages et besoins. La souplesse de l'organisation du travail s'incarne en effet dans des espaces davantage ouverts, favorisant les échanges et offrant une plus grande variété de positions de travail.

Or, l'immobilier public demeure aujourd'hui le reflet de schémas d'organisation traditionnels, reposant sur le diptyque bureaux cloisonnés / salles de réunion classiques, ne permettant ni de répondre aux besoins ni de tirer pleinement profit des potentialités immobilières des surfaces mobilisées.

Aussi, afin de favoriser et d'accompagner ces mutations, la direction de l'immobilier de l'État et la délégation interministérielle à la transformation publique ont décidé de dédier une enveloppe d'environ 20 M€ à un appel à projets portant sur des nouveaux espaces de travail, en aménagement ou en réaménagement, adossés à des projets de transformation managériale.

Les modalités de l'appel à projets et les modes de candidature sont précisés dans le cahier des charges ci-joint que nous vous remercions de bien vouloir diffuser à vos services et opérateurs. Les responsables régionaux de la politique immobilière de l'État seront leurs interlocuteurs en cas de besoin.

Naturellement, les équipes de la DIE et de la DITP demeurent à la disposition de vos services pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien attirer sur l'opportunité d'amélioration du cadre de travail des agents publics et de son adaptation aux enjeux de modernisation organisationnelle actuels et à venir que représente cet appel à projets.



Le directeur de l'immobilier de l'État

Alain RESPLANDY-BERNARD



Le délégué interministériel
à la transformation publique

Thierry LAMBERT